



Les Paniers Marseillais
Une autre économie est possible...



Contrat de partenariat solidaire 2014

LES CONTRACTANTS

D'une part :

La Sève des Volcans, représentée par Adrien Durand, récoltant au Bouys 63160 Egliseneuve-près-Billom

Et:

Mr ou Mme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :@.....

Adhérent au Panier de Quartier de :

LES ENGAGEMENTS

- La Sève des Volcans s'engage à livrer la sève de bouleau fraîche et non pasteurisée récoltée par leurs soins, dans la mesure des limites de leur récolte (environ 50 cures), le samedi 15 mars au local des PAMA (2^{ème} distribution le 22 mars si le volume des commandes le nécessite). La sève de bouleau récoltée par La Sève des Volcans est certifiée Nature & Progrès.
- L'adhérent s'engage à commander au minimum un bag-in-box de 3 litres permettant une cure de 21 jours pour une personne.

REGLEMENT :

- Le paiement est demandé lors de la commande et par chèque d'un montant de 30 euros par bag-in-box de 3 litres à l'ordre de « La sève des volcans ».

DATE :

SIGNATURE DE L'ADHERENT

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

SIGNATURE DU PRODUCTEUR